



A la pointe de l'hygiène

CLENA SCHEELE

Détartrant spécifique alimentaire



C'est un détartrant acide très puissant destiné à éliminer les dépôts de tartre et de salissures. C'est le produit idéal pour les opérations de choc ou remise en état de surfaces fortement encrassées (sanitaires, douches, ...). Il permet également de raviver les surfaces métalliques telles que les encadrements de fenêtres en aluminium, l'aluminium anodisé et les inox. Il peut s'utiliser sur les surfaces vitrées non protégées par un film solaire, lorsqu'elles sont fortement salies par la pollution atmosphérique. C'est sans risque pour le verre, l'aluminium anodisé, l'inox et les caoutchoucs dans les conditions normales d'utilisation.

MODE D'EMPLOI

Il s'utilise dilué dans de l'eau de 10 à 20 %. Verser la solution sur la surface à nettoyer puis étaler celle-ci à l'aide d'une éponge ou d'un mouilleur pour les grandes surfaces. Laisser agir quelques minutes. Brosser si nécessaire puis rincer abondamment à l'eau claire. Essuyer éventuellement à l'aide d'un chiffon sec et non pelucheux.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Ne pas mettre en contact avec des métaux cuivreux (cuivre, laiton, bronze).
Humidifier les surfaces chaudes ou fortement ensoleillées avant d'appliquer CLENA SCHEELE.
Compte tenu de la multiplicité des métaux et alliages un essai de résistance du matériau serait utile avant toute mise en œuvre du produit à "grande échelle".

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide bleu foncé
pH : 0 - 1
Densité : 1,08

LÉGISLATION :

- Sécurité : Risque d'effets corrosifs selon la Directive dite «toutes préparations» 1999/45/CE et ses adaptations. Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 475 815 472 pour le personnel médical.
- Protection de l'environnement :
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)
- Conforme à l'arrêté du 08/09/99 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

EMBALLAGE :

carton de 4 bidons de 5 kg.

19/03/12 Ind. 1